

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



96418

Déclaration de Maladie : N° P19- 0023498

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2106 Société : R.A.M.
 Actif Pensionné(e) Autre :
Nom & Prénom : HATIMY SOUAD Date de naissance : 02/06/1955
Adresse : 17 Rue Racine - VAL Fleury USA
Tél. : 0662/123676 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /
Nom et prénom du malade : HATIMY SOUAD Age :
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie : Affection Digestive
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 03/12/2021
Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/12/2021				
03/12/2021			1868,95	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	03/12/2021	1340,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

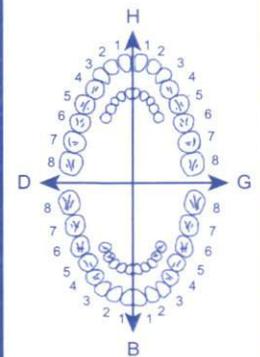
Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		G	
25533412	00000000	21433552	00000000
D	B	D	G
00000000	35533411	00000000	11433553



(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

مصحة الاختصاصات الشفاء Clinique des Spécialités Achifaa

Angle Rues Laleen El Arjouné et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma

REVEAL SARL
PHARMACIE CHIFA
M. TAHIRI HASSANI
10 Ave. Afghanistan
Hay Hassani - Casablanca
Tél: 0522 90 32 63 - Fax: 0522 20 46 0

Casablanca, le : 03/12/2021

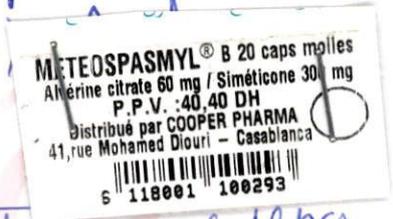
Docteur :

M^{me} **HAFIYA SOUAD**

49,40

1/ Meteospasmyl Capsule

1 Capsule x 3



2/ Fluoacet Cp

1 cp/j le Matin après le ps
123,60 x 9 mois

112,40

3/ Inexim 40 g Cp

1 cp x 2/j Matin 2 mois

4/ Soshepatic Cp

1 cp x 2/j Matin

42,00

5/ Delmax Cp

1 cp x 2/j Midi 1 mois

21,00 x 2

6/ No Myc 150 g Cp
145,80 1 Cp/ Semeari 72,90 x 2
2 mais.

1340,60

Librax®

Pour le traitement des symptômes intestinaux et de la tension psychique.

Composition :

5 mg de chlordiazépoxide : 7-chloro-1-méthyl-5H-benzodiazépine oxyde et 2,5 mg de bromure de clidinium par dragée.

1 dragée contient 279 mg de glucoside

LOT:21237 PER:08/2024
PPV:21,00 DH

Propriétés :

Le chlordiazépoxide et le bromure de clidinium se complètent dans leur action sur les troubles fonctionnels au niveau du tractus gastro-intestinal et des voies génito-urinaires. Le chlordiazépoxide, benzodiazépine bien tolérée, exerce un effet anxiolytique, tensiolytique et myorelaxant. Son emploi est indiqué lorsque l'anxiété et la tension psychique influent de manière causale ou secondaire sur le tableau clinique.

Le bromure de clidinium est un anticholinergique de synthèse. Il élimine les spasmes de la musculature lisse et inhibe l'activité sécrétoire. L'association des deux principes actifs permet une action à la fois centrale et périphérique sur les symptômes que l'on observe lors de troubles fonctionnels survenant au niveau intestinal et au niveau des voies génito-urinaires. Dans de tels cas, elle entraîne une stabilisation rapide des fonctions neuro-végétatives.

Pharmacocinétique :

Après prise orale, le chlordiazépoxide est pratiquement entièrement absorbé et parvient en majeure partie sous forme inchangée dans la circulation. La concentration plasmatique maximale est atteinte en moyenne en l'espace de deux à quatre heures. A l'état d'équilibre le volume de distribution du chlordiazépoxide est de 0,3-0,4 l/kg de poids corporel. La liaison aux protéines plasmatiques atteint 93-97%. La substance inchangée ainsi que le desméthylchlordiazépoxide, principal métabolite pharmacologiquement actif, traversent rapidement les barrières hémato-encéphaliques et placentaires; ils passent également en petites quantités dans le lait maternel.

La demi-vie plasmatique du chlordiazépoxide est de 15 minutes environ pendant la phase de distribution et de dix heures environ pendant la phase d'élimination. La clairance plasmatique totale est de l'ordre de 0,3-0,5 ml/min/kg. Moins de 1% d'une dose orale est retrouvé dans l'urine sous forme de chlordiazépoxide inchangé. La désalkylation et l'hydroxylation hépatique du chlordiazépoxide donnent naissance aux métabolites suivants, pharmacologiquement actifs : desméthylchlordiazépoxide, démoxépan, desméthyl diazépam. Le démoxépan et le desméthyl diazépam sont éliminés sous forme de conjugués inactifs de l'acide glucuronique. Lors d'administration répétée, l'état d'équilibre du chlordiazépoxide inchangé s'installe en l'espace de trois jours, tandis que les métabolites s'accumulent beaucoup plus lentement.

Le bromure de clidinium est absorbé en majeure partie sous forme inchangée dans l'intestin grêle, puis rapidement hydrolysé dans le foie en dérivé alcoolique comportant une amine quaternaire. Ce dérivé est éliminé dans l'urine et est également retrouvé dans les fèces au côté du bromure de clidinium inchangé. Une faible partie de la dose orale est soumise sous forme inchangée à une circulation entéro-hépatique. L'élimination dans l'urine s'effectue en deux phases, avec des demi-vies de respectivement 1½ et 20 heures en moyenne.

Indications :

Manifestations de l'anxiété s'accompagnant de troubles fonctionnels digestifs à composante spasmodique.

Posologie habituelle :

3-4 dragées par jour. Prendre le médicament de préférence une demi-heure avant les repas avec du liquide.

Directives posologiques particulières :

Patients âgés et faibles : commencer par 1-2 dragées par jour, puis augmenter peu à peu la posologie jusqu'à la dose optimale, efficace et tolérée.

Enfants : 1-2 dragées par jour, selon l'âge et l'affection à traiter. Les dragées peuvent être avalées entières ou écrasées, avec du liquide.

Librax®

Pour le traitement des symptômes intestinaux et de la tension psychique.

Composition :

5 mg de chlordiazépoxide : 7-chloro-1-méthyl-5H-benzodiazépine oxyde et 2,5 mg de bromure de clidinium par dragée.

1 dragée contient 279 mg de glucosylate de chlordiazépoxide et 279 mg de bromure de clidinium.

LOT:21237 PER:08/2024
PPV:21,00 DH

Propriétés :

Le chlordiazépoxide et le bromure de clidinium se complètent dans leur action sur les troubles fonctionnels au niveau du tractus gastro-intestinal et des voies génito-urinaires. Le chlordiazépoxide, benzodiazépine bien tolérée, exerce un effet anxiolytique, tensiolytique et myorelaxant. Son emploi est indiqué lorsque l'anxiété et la tension psychique influent de manière causale ou secondaire sur le tableau clinique.

Le bromure de clidinium est un anticholinergique de synthèse. Il élimine les spasmes de la musculature lisse et inhibe l'activité sécrétoire. L'association des deux principes actifs permet une action à la fois centrale et périphérique sur les symptômes que l'on observe lors de troubles fonctionnels survenant au niveau intestinal et au niveau des voies génito-urinaires. Dans de tels cas, elle entraîne une stabilisation rapide des fonctions neuro-végétatives.

Pharmacocinétique :

Après prise orale, le chlordiazépoxide est pratiquement entièrement absorbé et parvient en majeure partie sous forme inchangée dans la circulation. La concentration plasmatique maximale est atteinte en moyenne en l'espace de deux à quatre heures. A l'état d'équilibre le volume de distribution du chlordiazépoxide est de 0,3-0,4 l/kg de poids corporel. La liaison aux protéines plasmatiques atteint 93-97%. La substance inchangée ainsi que le desméthylchlordiazépoxide, principal métabolite pharmacologiquement actif, traversent rapidement les barrières hémato-encéphaliques et placentaires; ils passent également en petites quantités dans le lait maternel.

La demi-vie plasmatique du chlordiazépoxide est de 15 minutes environ pendant la phase de distribution et de dix heures environ pendant la phase d'élimination. La clairance plasmatique totale est de l'ordre de 0,3-0,5 ml/min/kg. Moins de 1% d'une dose orale est retrouvé dans l'urine sous forme de chlordiazépoxide inchangé. La désalkylation et l'hydroxylation hépatique du chlordiazépoxide donnent naissance aux métabolites suivants, pharmacologiquement actifs : desméthylchlordiazépoxide, démoxéпам, desméthyl diazepam. Le démoxéпам et le desméthyl diazepam sont éliminés sous forme de conjugués inactifs de l'acide glucuronique. Lors d'administration répétée, l'état d'équilibre du chlordiazépoxide inchangé s'installe en l'espace de trois jours, tandis que les métabolites s'accumulent beaucoup plus lentement.

Le bromure de clidinium est absorbé en majeure partie sous forme inchangée dans l'intestin grêle, puis rapidement hydrolysé dans le foie en dérivé alcoolique comportant une amine quaternaire. Ce dérivé est éliminé dans l'urine et est également retrouvé dans les fèces au côté du bromure de clidinium inchangé. Une faible partie de la dose orale est soumise sous forme inchangée à une circulation entéro-hépatique. L'élimination dans l'urine s'effectue en deux phases, avec des demi-vies de respectivement 1½ et 20 heures en moyenne.

Indications :

Manifestations de l'anxiété s'accompagnant de troubles fonctionnels digestifs à composante spasmodique.

Posologie habituelle :

3-4 dragées par jour. Prendre le médicament de préférence une demi-heure avant les repas avec du liquide.

Directives posologiques particulières :

Patients âgés et faibles : commencer par 1-2 dragées par jour, puis augmenter peu à peu la posologie jusqu'à la dose optimale, efficace et tolérée.

Enfants : 1-2 dragées par jour, selon l'âge et l'affection à traiter. Les dragées peuvent être avalées entières ou écrasées, avec du liquide.

PS10406

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair benou al aouam roches
noires casablanca

INEXIUM

40 mg

Cpr GR

Boîte 14

64115DMP21NRQ P.P.V. 123,60 DM

6 118001 020607

INEXIUM® 40 mg,
comprimé .
gastro-résistant
ésoméprazole

إينكسيوم® 40 ملغ،
قرص صا مد لحموضة
المعدة
ازومبرازول

AstraZeneca



PS10406

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair benou al aouam roches
noires casablanca

INEXIUM

40 mg

Cpr GR

Boîte 14

64115DMP/21NRQ P.P.V. 123,60 DM

6 118001 020607

INEXIUM® 40 mg,
comprimé .
gastro-résistant
ésoméprazole

إينكسيوم® 40 ملغ،
قرص صا مد لحموضة
المعدة
ازومبرازول

AstraZeneca



PS10406

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair benou al aouam roches
noires casablanca

INEXIUM

40 mg

Cpr GR

Boîte 14

64115DMP/21NRQ P.P.V. 123,60 DM

6 118001 020607

INEXIUM® 40 mg,
comprimé .
gastro-résistant
ésoméprazole

إينكسيوم® 40 ملغ،
قرص صا مد لحموضة
المعدة
ازومبرازول

AstraZeneca



PS10406

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair benou al aouam roches
noires casablanca

INEXIUM

40 mg

Cpr GR

Boîte 14

64115DMP/21NRQ P.P.V. 123,60 DM

6 118001 020607

INEXIUM® 40 mg,
comprimé .
gastro-résistant
ésoméprazole

إينكسيوم® 40 ملغ،
قرص صا مد لحموضة
المعدة
ازومبرازول

AstraZeneca



PS10406

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair benou al aouam roches
noires casablanca

INEXIUM

40 mg

Cpr GR

Boîte 14

64115DMP/21NRQ P.P.V. 123,60 DM

6 118001 020607

INEXIUM® 40 mg,
comprimé .
gastro-résistant
ésoméprazole

إينكسيوم® 40 ملغ،
قرص صا مد لحموضة
المعدة
ازومبرازول

AstraZeneca



PS10406

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair benou al aouam roches
noires casablanca

INEXIUM

40 mg

Cpr GR

Boîte 14

64115DMP/21NRQ P.P.V. 123,60 DM

6 118001 020607

INEXIUM® 40 mg,
comprimé .
gastro-résistant
ésoméprazole

إينكسيوم® 40 ملغ،
قرص صا مد لحموضة
المعدة
ازومبرازول

AstraZeneca



PS10406

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair benou al aouam roches
noires casablanca

INEXIUM

40 mg

Cpr GR

Boîte 14

64115DMP/21NRQ P.P.V. 123,60 DM

6 118001 020607

INEXIUM® 40 mg,
comprimé .
gastro-résistant
ésoméprazole

إينكسيوم® 40 ملغ،
قرص صا مد لحموضة
المعدة
ازومبرازول

AstraZeneca



PS10406

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair benou al aouam roches
noires casablanca

INEXIUM

40 mg

Cpr GR

Boîte 14

64115DMP/21NRQ P.P.V. 123,60 DM

6 118001 020607

INEXIUM® 40 mg,
comprimé .
gastro-résistant
ésoméprazole

إينكسيوم® 40 ملغ،
قرص صا مد لحموضة
المعدة
ازومبرازول

AstraZeneca



PS10406

SYNTHEMEDIC

22 rue zoubair benou al aouam roches
noires casablanca

INEXIUM

40 mg

Cpr GR

Boîte 14

64115DMP/21NRQ P.P.V. 123,60 DM

6 118001 020607

INEXIUM® 40 mg,
comprimé .
gastro-résistant
ésoméprazole

إينكسيوم® 40 ملغ،
قرص صا مد لحموضة
المعدة
ازومبرازول

AstraZeneca



NOMYC®

Fluconazole

COMPOSITIONS

NOMYC 50 mg

• Fluconazole (DCI)

Excipients : q.s.

NOMYC 150 mg

• Fluconazole (DCI)

Excipients : q.s.

p. gélule

50,00

p. gélule

150,00



AFR

LOT 219799

EXP 08/24

PPV 72DH90

FORMES ET PRESENTATIONS

- Gélule dosée à 50 mg de fluconazole : Boîte de 7 gélules.
- Gélule dosée à 150 mg de fluconazole : Boîte unitaire, 2 et 4 gélules.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

Antifongique triazolé.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES

NOMYC est indiqué dans le traitement :

- Des candidoses vaginales et périnéales, aiguës et récidivantes.
- Des balanites candidosiques.
- Des dermo épidermomycoses incluant les tinea pedis (Intertrigo interorteils), les tinea corporis (Herpès circiné), les tinea cruris (Intertrigo) et les candidoses cutanées.
- Des onychomycoses (tinea unguium).
- Des candidoses oropharyngées, notamment chez les patients immunodéprimés, soit en raison d'une affection maligne soit d'un syndrome de déficience immunitaire acquise (SIDA).
- Des candidoses buccales atrophiques.
- Des cryptococcoses neuromeningées.
- **Traitement d'attaque** : son efficacité a été démontrée principalement chez les patients atteints du SIDA.
- Le fluconazole est également indiqué dans le traitement d'entretien des cryptococcoses chez les patients atteints du SIDA. Il doit alors être prescrit indéfiniment.
- Des candidoses systémiques incluant les candidoses disséminées et profondes (candidémies, péritonites), les candidoses œsophagiennes et les candidoses urinaires.
- De la prophylaxie des infections fongiques chez les patients présentant une affection maligne et qui sont prédisposés à ce genre d'infections suite à la chimiothérapie cytotoxique et à la radiothérapie.

CONTRE-INDICATIONS

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Hypersensibilité au fluconazole et aux dérivés azotés apparentés,
- Association au Cisapride,
- Femme enceinte ou qui allaite.
- Enfant : les données disponibles sont trop limitées pour recommander son emploi.

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

POSOLOGIES

Les doses recommandées varient selon le type de l'infection et les conditions particulières de chaque patient.

- **Candidoses vaginales** : le fluconazole est prescrit en une dose unique de 150 mg. Le traitement doit continuer jusqu'à ce que les analyses du laboratoire et les paramètres cliniques prouvent que l'infection fongique est contrôlée, et sa durée doit être de telle sorte à éviter une récurrence de l'infection.
- **Balanites** : Une dose de 150 mg de fluconazole est administrée en une seule prise.
- **Candidoses oro-pharyngées** : La dose habituelle est de 50 à 100 mg de fluconazole une fois par jour pendant 7 à 14 jours. Il est parfois nécessaire de prolonger le traitement avec la même dose notamment chez les patients immunodéprimés.
- **Candidoses urinaires** : 100 à 200 mg par jour. La durée du traitement est en fonction de la réponse clinique.
- Pour les **candidémies, les candidoses disséminées et les autres candidoses invasives** : La dose habituelle est de 400 mg le premier jour et de 200 mg par jour les jours suivants. En fonction de la réponse clinique, la dose peut être augmentée à 400 mg par jour. La durée du traitement dépendra de la réponse clinique.
- **Méningites cryptococques et les autres cryptococcoses** : La dose usuelle est de 400 mg le premier jour et de 200 à 400 mg par jour les jours suivants. La durée de traitement est de 6 à 8 semaines.
- **Dermo-épidermomycoses** incluant **tinea pedis (intertrigo interorteils), corporis (l'herpès circiné), cruris (intertrigo) et les candidoses cutanées** : la dose recommandée est de 150 mg une fois par semaine pendant 2 à 4 semaines. Pour Tinea Pedis, le traitement peut être prolongé à 6 semaines.
- **Les Onychomycoses (Tinea unguium)** : la dose recommandée est de 150 mg une fois par semaine. Le traitement devra se poursuivre jusqu'au remplacement des ongles infectés grâce à la croissance d'ongles sains.

EFFETS INDESIRABLES

- Le Fluconazole est en général bien toléré. Les effets gastro-intestinaux et cutanés sont les effets secondaires les plus couramment rencontrés.
- Les troubles gastro-intestinaux comportant des nausées, des douleurs abdominales, des diarrhées et des flatulences.
- Des céphalées ont été associées au fluconazole.
- Effets allergiques et cutanés : rashes, réactions sévères à type de toxidermies bulleuses (syndrome de Stevens-Johnson, syndrome de Lyell en particulier au cours de SIDA), réactions anaphylactiques.
- Effets hépatiques : augmentation des transaminases hépatiques, généralement réversibles à l'arrêt du traitement, des atteintes hépatiques sévères, éventuellement associées à des taux sériques élevés de fluconazole, d'évolution parfois fatale, ont été exceptionnellement rapportées.

Signalez à votre médecin ou à votre pharmacien tout effet non souhaité et gênant qui ne serait pas mentionné dans cette notice.

CONSERVATION

Conserver à une température ne dépassant pas 30°C.

CONDITION DE DELIVRANCE

Tableau A.



Zone industrielle, Ouest Ain Harrouda,
Route Régionale N° 322 (ex R.S 111)

Km 12.400 - Ain Harrouda 28 630 Mohammeda - Maroc.

NOMYC®

Fluconazole

COMPOSITIONS

NOMYC 50 mg

• Fluconazole (DCI)

Excipients : q.s.

NOMYC 150 mg

• Fluconazole (DCI)

Excipients : q.s.

p. gélule

50,00

p. gélule

150,00



AFR

LOT 219799

EXP 08/24

PPV 72DH90

FORMES ET PRESENTATIONS

- Gélule dosée à 50 mg de fluconazole : Boîte de 7 gélules.
- Gélule dosée à 150 mg de fluconazole : Boîte unitaire, 2 et 4 gélules.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

Antifongique triazolé.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES

NOMYC est indiqué dans le traitement :

- Des candidoses vaginales et périnéales, aiguës et récidivantes.
- Des balanites candidosiques.
- Des dermo épidermomycoses incluant les tinea pedis (Intertrigo interorteils), les tinea corporis (Herpès circiné), les tinea cruris (Intertrigo) et les candidoses cutanées.
- Des onychomycoses (tinea unguium).
- Des candidoses oropharyngées, notamment chez les patients immunodéprimés, soit en raison d'une affection maligne soit d'un syndrome de déficience immunitaire acquise (SIDA).
- Des candidoses buccales atrophiques.
- Des cryptococcoses neuromeningées.
- **Traitement d'attaque** : son efficacité a été démontrée principalement chez les patients atteints du SIDA.
- Le fluconazole est également indiqué dans le traitement d'entretien des cryptococcoses chez les patients atteints du SIDA. Il doit alors être prescrit indéfiniment.
- Des candidoses systémiques incluant les candidoses disséminées et profondes (candidémies, péritonites), les candidoses œsophagiennes et les candidoses urinaires.
- De la prophylaxie des infections fongiques chez les patients présentant une affection maligne et qui sont prédisposés à ce genre d'infections suite à la chimiothérapie cytotoxique et à la radiothérapie.

CONTRE-INDICATIONS

Ce médicament ne doit pas être utilisé dans les cas suivants :

- Hypersensibilité au fluconazole et aux dérivés azotés apparentés,
- Association au Cisapride,
- Femme enceinte ou qui allaite.
- Enfant : les données disponibles sont trop limitées pour recommander son emploi.

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

POSOLOGIES

Les doses recommandées varient selon le type de l'infection et les conditions particulières de chaque patient.

- **Candidoses vaginales** : le fluconazole est prescrit en une dose unique de 150 mg. Le traitement doit continuer jusqu'à ce que les analyses du laboratoire et les paramètres cliniques prouvent que l'infection fongique est contrôlée, et sa durée doit être de telle sorte à éviter une récurrence de l'infection.
- **Balanites** : Une dose de 150 mg de fluconazole est administrée en une seule prise.
- **Candidoses oro-pharyngées** : La dose habituelle est de 50 à 100 mg de fluconazole une fois par jour pendant 7 à 14 jours. Il est parfois nécessaire de prolonger le traitement avec la même dose notamment chez les patients immunodéprimés.
- **Candidoses urinaires** : 100 à 200 mg par jour. La durée du traitement est en fonction de la réponse clinique.
- Pour les **candidémies, les candidoses disséminées et les autres candidoses invasives** : La dose habituelle est de 400 mg le premier jour et de 200 mg par jour les jours suivants. En fonction de la réponse clinique, la dose peut être augmentée à 400 mg par jour. La durée du traitement dépendra de la réponse clinique.
- **Méningites cryptococques et les autres cryptococcoses** : La dose usuelle est de 400 mg le premier jour et de 200 à 400 mg par jour les jours suivants. La durée de traitement est de 6 à 8 semaines.
- **Dermo-épidermomycoses** incluant **tinea pedis (intertrigo interorteils), corporis (l'herpès circiné), cruris (intertrigo) et les candidoses cutanées** : la dose recommandée est de 150 mg une fois par semaine pendant 2 à 4 semaines. Pour Tinea Pedis, le traitement peut être prolongé à 6 semaines.
- **Les Onychomycoses (Tinea unguium)** : la dose recommandée est de 150 mg une fois par semaine. Le traitement devra se poursuivre jusqu'au remplacement des ongles infectés grâce à la croissance d'ongles sains.

EFFETS INDESIRABLES

- Le Fluconazole est en général bien toléré. Les effets gastro-intestinaux et cutanés sont les effets secondaires les plus couramment rencontrés.
- Les troubles gastro-intestinaux comportant des nausées, des douleurs abdominales, des diarrhées et des flatulences.
- Des céphalées ont été associées au fluconazole.
- Effets allergiques et cutanés : rashes, réactions sévères à type de toxidermies bulleuses (syndrome de Stevens-Johnson, syndrome de Lyell en particulier au cours de SIDA), réactions anaphylactiques.
- Effets hépatiques : augmentation des transaminases hépatiques, généralement réversibles à l'arrêt du traitement, des atteintes hépatiques sévères, éventuellement associées à des taux sériques élevés de fluconazole, d'évolution parfois fatale, ont été exceptionnellement rapportées.

Signalez à votre médecin ou à votre pharmacien tout effet non souhaité et gênant qui ne serait pas mentionné dans cette notice.

CONSERVATION

Conserver à une température ne dépassant pas 30°C.

CONDITION DE DELIVRANCE

Tableau A.



Zone industrielle, Ouest Ain Harrouda,
Route Régionale N° 322 (ex R.S 111)

Km 12.400 - Ain Harrouda 28 630 Mohammeda - Maroc.

CLINIQUE DES SPECIALITES ACHIFAA

CASABLANCA

Reçu de caisse

Médecin : DR HALLOULY IKRAM

FIBROSCOPIE

N° : 2112031059327060 / 1 / 0

Numéro admission	Nom du patient	Date encaissement
21-062195	HATIMY SOUAD	03/12/2021

Mode paiement	Références du paiement	Montant Dhs
Chèque	BP 5724835 Lui-même	1 868.95
PAYANT	Total	1 868.95

MILLE HUIT CENT SOIXANTE-HUIT DIRHAMS QUATRE-VINGT-QUINZE CENTIMES





• M^{re} HATMY SOUAD.

03/12/2021

• 1955

• R.C. = Megaesophage idiopathique
opérée
Dysphagie + RGO

FOGA

• Oesophage: présence d'une hernie hiatale par glissement
de 2cm siège d'un reflux A&D.

- Cardia béant, avec quelques laquettes d'EBO
ne dépassent pas 2mm - C 2 M 3 mm
- Muqueuse oesophagienne siège de dépôts blanchâtres = Gadides

• Estomac: - lac bilieux A&D.

- plis fundiques conservés

- Muqueuse fundique érythémateuse

- - Antécile siège d'une lésion érythémateuse

de 3cm en pé - pylorique en lante géoglyphique

(biopsie n° 2). Saignent facilement à la pince

à biopsie

• Réticorne : Visualisateur de l'œsophage

• pylore, franchi

• Bulle III : Mucuse duodénale saupoudrée
(Biopsie).

C/C = - Hernie Hiatale sur mégaoesophage
- Candidose œsophagienne
- lésion Artérielle cythématisée

Dr. I. HALLOULY
Service de Gastro-Entérologie
Hépatologie - Proctologie
7, Beldjard - Casablanca



مصحة الاختصاصات الشفاء

Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Lahcen El Arjouné et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

F A C T U R E

N° 21 062 195 / 2021 du 03/12/2021

Nom patient	HATIMY SOUAD	Entrée	Sortie
		03/12/2021	03/12/2021
Prise en charge	PAYANTS		

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
FIBROSCOPIE	1.00	K	1 650.00	1 650.00
			Sous-Total	1 650.00
PINCE A BIOPSIE	1.00		156.00	156.00
PHARMACIE EN SUS	1.00		62.95	62.95
			Sous-Total	218.95
Total Frais Clinique				1 868.95

	Total général	1 868.95
Arrêtée la présente facture à la somme de :		
MILLE HUIT CENT SOIXANTE-HUIT DIRHAMS QUATRE-VINGT-QUINZE CENTIMES		1 868.95

Encaissements	Chèque	Total encaissé	Solde
	1 868.95	1 868.95	0.00

Ref Chq : BP 5724835/

Service Mutuelle
Casablanca
Tel: 0522 86 92 20
Angle Dakhoul et Lavoisier
Fax: 0522 86 22 23
CLINIQUE ACHIFAA

Angle Rues Lahcen El Arjouné et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) - Casablanca - Maroc
Tél.: 05 22 85 92 20 (10 L.G.) / Fax : 05 22 86 22 23 - URGENCES 24/24 مستعجلات
E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma - Cpt : 190780212119260735000196
I.F.: 40158488 - CNSS : 7724223 - Patente N° 37908413 - ICE : 001743751000001

مصحة الاختصاصات الشفاء

CLINIQUE DES SPECIALITES ACHIFAA

Clinique des Spécialités Achifaa



CASABLANCA

Angle Rues Lahcen El Arjonne et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)

05 22 85 92 20 - Tél. Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

BILLET DE SORTIE

Nom du patient : **HATIMY SOUAD**

Chambre : **NA**

Médecin traitant **HALLOULY IKRAM**

Prise en charge **PAYANT**

Date entrée **03/12/2021**

Date sortie **03/12/2021 10:20**

Le caissier

L'infirmier

Le major

Billet de sortie établi par : LHA_ACTR 03/12/2021 11:03

21-062195



Angle Rues Lahcen El Arjonne et Lavoisier (face Hôpital 20 Août) - Casablanca - Maroc

Tél.: 05 22 85 92 20 (10 L.G.) / Fax : 05 22 86 22 23 - URGENCES 24/24 مستعجلات

E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma - Cpt : 190780212119260735000196

I.F.: 40158488 - CNSS : 7724223 - Patente N° 37908413 - ICE : 001743751000001